L'ASSOCIATION CANADIENNE DE RACQUETBALL (opérant sous le nom de Racquetball Canada) États financiers Exercice clos le 31 mars 2024

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE

RACQUETBALL (opérant sous le nom de

Racquetball Canada) Table des matières états

financiers

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État des opérations et de la variation des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes sur les états financiers	6 - 9
Tableau des dépenses	10



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Association canadienne de racquetball opérant sous le nom de Racquetball Canada

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association canadienne de racquetball, opérant sous le nom de Racquetball Canada, (l'Association), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net, l'état des flux de trésorerie et l'annexe aux états financiers pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Base de l'avis

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la partie de notre rapport consacrée aux responsabilités de l'auditeur dans le cadre de l'audit des états financiers. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie applicables à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités déontologiques conformément à ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément à le NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'association à poursuivre son activité, de la présentation, le cas échéant, des questions liées à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de la supervision du processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement admises au Canada permette toujours de détecter une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement admises au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et maintenons notre scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous avons également :

1515 - ONE LOMBARD PLACE, WINNIPEG, MB R3B 0X3 - P. 204.956.9400 F. 204.956.9424 - CRAIGROSS.COM

Rapport de l'auditeur indépendant aux membres de l'Association canadienne de racquetball opérant sous le nom de Racquetball Canada (suite)

Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.

Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.

Évaluer l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction.

Conclure sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener l'Association à ne plus être en situation de continuité d'exploitation.

Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus pour l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris les déficiences significatives du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés 1515 One Lombard Place

Winnipeg MB R3B 0X3 3

Craig Ross

septembre 2024

État de la situation financière

31 mars 2024

		2023		
ACTIF				
ACTUEL Argent liquide	\$	117,786	\$	28,874
Investissements à court terme (Note 3)	Ψ	140,675	Ψ	141,686
Créances (Note 4)		34,678		5,891
Intérêts courus à recevoir		2,963		2,051
Charges payées d'avance		7,792		38,267
	\$	303,894	\$	216,769
PASSIF ET ACTIF NET ACTUEL				
Créditeurs et charges à payer (Note 5)	\$	155,529	\$	70,939
ACTIF NET		148,365		145,830
	\$	303,894	\$	216,769

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Directeur
Directeur

État des opérations et de la variation des actifs nets

		2024 Budget		2024 Réel		2023 Réel
		(Note 6)				
RECETTES						
Sport Canada						
Soutien de base de Sport Canada	\$	412,850	\$	412,850	\$	412,850
Développement de la participation sportive (Note 7)	Ψ	-	Ψ	168,579	Ψ	-
Langues officielles		10,000		10,000		10,000
Égalité des sexes et sécurité dans le sport		´-		45,250		15,000
Covid-19 Fonds d'aide d'urgence		_		-		47,442
Comité olympique canadien		_		_		6,750
Association canadienne des entraîneurs		3,000		3,500		3,000
Cotisations des membres		14,000		13,119		13,056
Ventes de marchandises		10,000		3,282		10,009
Frais d'inscription à l'équipe nationale		6,600		7,200		8,280
Cours et cliniques		2,000		2,980		-
Ventes du programme de développement du		_,000		13,052		29,366
racquetball				10,002		20,000
Racquetball Saskatchewan		10,000		10,000		-
Tournois		32,000		39,959		24,521
Publicité		2,000		· -		· -
Atelier pour les communautés autochtones -		ŕ				
Nouveau-Brunswick		_		6,900		-
Intérêts et autres		2,000		3,673		4,181
		504,450		740,344		584,455
DÉPENSES						
Administration		28,700		34,339		31,275
Coaching		55,000		54,934		55,394
Gouvernance		23,000		16,649		10,727
Coût des marchandises vendues		3,100		2,007		5,250
Salaires du personnel du bureau national		167,000		110,911		165,629
Langues officielles		10,000		10,842		10,704
Technique (<i>calendrier</i>)		40,400		57,467		67,655
Développement (calendrier)		5,750		220,762		49,010
Haute performance (calendrier)		171,500		229,898		193,073
		504,450		737,809		588,717
EVOÉDENT (NOUEFIGANCE) DEC						
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES	\$	-	_	2,535		(4,262)
ACTIFS NETS - DÉBUT DE L'EXERCICE				145,830		150,092
ACTIFS NETS - FIN DE L'EXERCICE			\$	148,365	\$	145,830

État des flux de trésorerie

2024	2024	2023
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES Excédent (insuffisance) des recettes sur les dépenses	\$ 2,535	\$ (4,262)
Variations du fonds de roulement hors trésorerie : Comptes à recevoir Intérêts courus à recevoir Charges payées d'avance Dettes et charges à payer	(28,787) (912) 30,475 84,590	5,005 (1,872) (36,611) (221)
Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités d'exploitation	87,901	(36,089)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Achat d'investissements Produit du rachat d'investissements	(135,264) 136,275	(136,426) 185,580
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	1,011	49,154
AUGMENTATION DU FLUX DE TRÉSORERIE	88,912	11,193
TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE	28,874	17,681
TRÉSORERIE - FIN DE L'ANNÉE	\$ 117,786	\$ 28,874

(opérant sous le nom de Racquetball Canada) Notes sur les états financiers

NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association canadienne de racquetball (l'"Association") est constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Les objectifs de l'Association sont d'établir, de maintenir, de diriger et de promouvoir l'intérêt et la participation dans tous les domaines du sport du racquetball. L'Association est une association canadienne de sport amateur enregistrée et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif (NCOSBL). Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif font partie des PCGR canadiens.

Investissements

Les investissements dont l'échéance est inférieure ou égale à un an sont classés comme

investissements à court terme.

Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions publiques et autres financements.

Les subventions publiques de fonctionnement sont comptabilisées en produits lorsque les montants sont reçus ou deviennent à recevoir, si les montants à recevoir peuvent être raisonnablement estimés et que leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les recettes provenant d'événements sont comptabilisées lorsque l'événement a eu lieu. Les cotisations des membres sont comptabilisées en tant que produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les droits d'entrée, les collectes de fonds, les dons, les ventes de marchandises et les revenus divers sont comptabilisés en tant que revenus lorsqu'ils sont reçus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés plutôt que reçus.

Les contributions de Sport Canada sont soumises à certaines conditions concernant l'utilisation des fonds. Toute partie d'une contribution qui n'a pas été dépensée conformément à ces conditions peut être remboursée à Sport Canada. Au 31 mars 2024, l'Association estime avoir respecté ces conditions.

Instruments financiers

L'Association évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur et value ensuite tous ses actifs et passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers évalués ultérieurement au coût amorti comprennent les liquidités, les placements à court terme, les créances et les intérêts courus à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer. Les coûts de transaction encourus lors de l'acquisition ou de la cession d'instruments financiers sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Services fournis

L'association fait appel à des bénévoles pour mener à bien ses activités. En raison de la difficulté à déterminer les heures contribuées et leur juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés

(opérant sous le nom de Racquetball Canada) Notes sur les états financiers

dans les états financiers.

(suite)

(opérant sous le nom de Racquetball Canada) Notes sur les états financiers

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES POLITIQUES COMPTABLES (suite)

Incertitude des mesures

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organisations à but non lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés de l'actif et du passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que les variations déclarées de l'actif net disponible pour le service des prestations au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur la meilleure connaissance qu'a la direction des événements actuels et des actions que l'Association pourrait entreprendre à l'avenir.

Les principaux domaines nécessitant l'utilisation d'estimations de la part de la direction concernent les charges à payer. La direction estime que ses estimations sont appropriées ; toutefois, les résultats réels pourraient différer des montants estimés.

INVESTISSEMENTS À COURT TERME 2024 2023 Certificats de placement garanti - encaissables Banque Royale du Canada 4,00 %, échéance 12 août 2023 10.000 2,25 % avec échéance au 12 août 2023 126.275 5.15 % échéance 12 août 2024 10,000 4.00 % échéance 20 septembre 2024 125.000 Fonds du marché monétaire RBC 5,675 5,411 140,675 141,686 \$ COMPTES DÉBITEURS 2024 2023 particuliers 1,658 Créances sur les associations provinciales et les 4 957 Sport Canada soutien au sport30 334 Taxe sur les produits et services recouvrable 2,686 934 34,678 \$ 5,891

(opérant sous le nom de Racquetball Canada) Notes sur les états financiers

5. DETTES ET CHARGES À PAYER

202			2023
Administration Développement de l'athlète Centre de soutien canadien Centre de développement Championnats nationaux Jeux panaméricains Tournois Traduction	\$	41,529 77,489 779 - 8,679 23,662 - 3,391	\$ 34,654 9,203 1,200 565 1,874 - 23,443
	\$	155,529	\$ 70,939

6. BUDGET

Les chiffres du budget présentés à des fins de comparaison n'ont pas été audités.

7. DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION AU SPORT

		2024	2023	
Sport de proximité pour tous (CSAI) Tournée d'information sur le racquetball	\$	127,500 41,079	\$	- -
	\$	168,579	\$	-

L'Association a reçu un financement de 127 500 \$ dans le cadre de l'initiative ISCT:Sport Communautaire pour tous afin d'offrir des programmes de racquetball accessibles aux groupes mal desservis et défavorisés dans les dix provinces du Canada par l'intermédiaire des clubs de racquetball locaux et des écoles. Le programme vise à éliminer les obstacles à la participation en créant des outils promotionnels et des plans de cours, en fournissant une formation aux instructeurs, de l'équipement et en organisant des activités sportives destinées à ces groupes.

Au cours de l'année, 41 079 dollars ont été reçus du Programme de soutien au sport, volet Sport pour le développement social dans les communautés autochtones, afin que l'association puisse mener à bien ses activités sur le site .

8. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'Association reçoit la majeure partie de son financement de Sport Canada. Le financement reçu de Sport Canada en 2024 représentait 86 % du revenu total de l'Association (2023 - 83 %).

9. LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Sauf indication contraire dans les présents états financiers, la direction estime que l'Association n'est pas exposée à des risques importants de crédit ou d'intérêt découlant de ses instruments financiers. Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les risques par rapport à l'année précédente.

(opérant sous le nom de Racquetball Canada) Notes sur les états financiers

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'année en cours.

Tableau des dépenses

	2024 Budget (Note 6)	2024 Réel	2023 Réel
	(11010 0)		
Technique			
Arbotrage	\$ 12,800	\$ 9,091	\$ 13,274
Tournois	 27,600	48,376	54,381
	\$ 40,400	\$ 57,467	\$ 67,655
Développement			
Égalité des sexes et sécurité dans le sport	750	46,943	18,249
Développement du sport féminin	500	-	-
Programme pour les nouveaux arrivants autochtones	500	45,817	-
Programme de développement du racquetball	4,000	115,871	1,500
Programme de développement du racquetball -			
coût des marchandises vendues	-	12,131	29,261
	\$ 5,750	\$ 220,762	\$ 49,010
Haute performance			
Développement de l'athlète	\$ 20,000	\$ 30,922	\$ 2,926
Directeur des hautes performances et du développement	55,000	53,438	55,500
Équipes nationales	90,000	133,313	123,195
Sport, science et médecine	 6,500	12,225	11,452
	\$ 171,500	\$ 229,898	\$ 193,073